

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
**PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION**

DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt-trois et le huit du mois de février à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le 1^{er} du mois de février 2023, s'est réuni à la salle des fêtes des Mées, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

**Année 2023
Séance du 8 février 2023**

N° 14

**Objet : Groupement Régional
Centres d'Initiatives pour
Valoriser l'Agriculture et le
Milieu rural (GR CIVAM) :
Demande de soutien financier
dans le cadre de l'édition de
l'événement "De ferme en
ferme" 2023**

Est nommé secrétaire de séance : René VILLARD

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARBOUX-TROMEL Corinne, ARENA Antoine, BAILLE Denis, BARDIN Chantal, BENOIT Gérard, BLANC Michel, BONDIL Marc, BOYER Christian, CHABALIER Sandrine, CHALVET Gilles (à partir du rapport n° 17), COMTE Jean Paul, COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean Paul, DE SOUZA Benoit, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, FIGUIERE Marie José, FONTAINE Sonia, GRANET-BRUNELLO Patricia, HONNORAT Michèle, JOUVES Marc, KUHN Francis, MOULARD Damien, MULLER Emmanuel, OBELISCO Francine, OGGERO BAKRI Céline, PAIRE Marie Claude, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PEREIRA Georges, PIERI Bernard, PROUST Brigitte, REINAUDO Gilbert, RISSO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAGNIEZ Simone, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU HAYER Italo

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
AUDRAN Michel a donné pouvoir à INNOCENTI Valérie
COUTON Marie Rose a donné pouvoir à MANENT Michel
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
SEVENIER Jean a donné pouvoir à RUGGERI Laetia
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à MATHIS Marguerite

Etaient représentés :

BELMONTE Sylvie a donné pouvoir à VIVOS Patrick
BOGHOSSIAN Alex a donné pouvoir à ACCIAI Bruno
COCHET Brigitte a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole
GONCALVES Gilles, a donné pouvoir à FONTAINE Sonia
MAGAUD Marie José a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert
QUENETTE Pascale a donné pouvoir à KUHN Francis

Etaient excusés :

AUZET Guy	CROZALS Florent	PRIMITERRA Geneviève
BALIQUE François	FLORES Sylvain	REBOUL Childéric
BASSET Françoise	GRAVIERE Remy	SAVORNIN Béatrice
BERTRAND Philippe	ISOARD Christian	TEYSSIER Eliane
BOURJAC Jean Marie	LAQUET Laura	UGHETTO Wendy
CAZERES Benoit	PELESTOR Michel	
CHABAL CALVI Nadia	POURCEL Simone	

Le quorum est atteint.

REÇU EN PREFECTURE

le 17/02/2023

Application agréée E-legalite.com

Monsieur ACCIAI Bruno, rapporteur, expose ce qui suit :

Provence Alpes Agglomération est engagée depuis 2020 dans une stratégie agricole et alimentaire, qui valorise les produits et les producteurs de son territoire. Le déploiement de cette stratégie s'appuie sur une dynamique partenariale, avec les acteurs locaux qui développent notamment la commercialisation en circuits courts, les productions agricoles de qualité, les pratiques de consommation durable.

Considérant que la coopérative agricole AgriBio04 est un des partenaires de l'Agglomération sur le Projet Alimentaire Territorial pour le déploiement de l'agriculture biologique sur le territoire, et que le Groupement Régional des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (GR CIVAM) est un de ses partenaires sur le projet agroécologique de Marathon de la Biodiversité ;

Considérant que ces deux acteurs pilotent, sur le département et depuis 2015, un événement national de connaissance des fermes locales et de promotion des savoir-faire des agriculteurs engagés dans un développement durable, organisé chaque année, « De Ferme en Ferme » ;

Considérant que la sensibilisation et la pédagogie auprès du grand public, et la promotion des initiatives vertueuses sont deux leviers pertinents pour mettre en œuvre la transition écologique dans l'agriculture, enjeu du Projet Alimentaire Territorial ;

Il vous est proposé de faire suite à la délibération n°30 du 7 avril 2021, en renouvelant le soutien financier à hauteur de 1000€, pour l'organisation de l'événement « De Ferme en Ferme » dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Le renouvellement de la participation financière de Provence Alpes Agglomération permet de renforcer le déploiement de l'événement sur le territoire et ainsi de mieux valoriser les entreprises agricoles engagées dans des pratiques vertueuses et volontaires pour les transmettre. Cet événement s'ancre dans la démarche de sensibilisation opérée par la collectivité à travers le Plan Alimentaire Territorial.

Il vous est demandé d'approuver l'attribution d'un soutien financier de 1000€ à l'association GR CIVAM sur le budget 2023.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après en avoir délibéré et procédé au vote

Approuve les propositions présentées

A l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente,



Patricia GRANET-BRUNELLO

PUBLIE LE : 17 FEV. 2023



Le secrétaire de séance,



René VILLARD

REÇU EN PREFECTURE

le 17/02/2023

Application agréée E-legalite.com